

RECRUTEMENT PAYSAGISTE CONSEILLER.ÈRE EN CDI

Contexte

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Côte-d'Or est :

Un organisme associatif de droit privé et d'intérêt public, créé à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Comme l'ensemble des 92 CAUE, il a pour objet de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, sur l'ensemble du territoire départemental.

Présidé par un élu, Joël Abbey, il est actuellement composé d'une équipe pluridisciplinaire de 11 personnes : 5 architectes, dont le directeur, 3 paysagistes, 1 urbaniste, 1 documentaliste - assistante de communication et 1 secrétaire de direction.

Son activité consiste à :

- Accompagner les collectivités dans la définition de leurs projets de construction, d'aménagement, d'urbanisme et de développement ;
- Conseiller les particuliers qui souhaitent construire, rénover ou réhabiliter ;
- Informer et sensibiliser tous les publics à la qualité du cadre de vie ;
- Sensibiliser et former les élus et les professionnels à la connaissance du territoire, de son aménagement, du patrimoine bâti, des paysages culturels et aux procédures.

Le CAUE développe ces activités de manière transversale et en tenant compte de l'évolution des préoccupations des publics qu'il accompagne. Il travaille en collaboration avec les services de l'Etat, les administrations locales et régionales, et en partenariat avec les ingénieries publiques intervenant dans les domaines du cadre de vie et de l'environnement.

Cadre du recrutement

Contrat à durée indéterminée

À temps plein (35 h par semaine), avec période d'essai de 4 mois, dans le cadre d'un départ.
Date souhaitée de prise de poste : au plus tard en mars 2024.

Définition du poste

- Conseils et accompagnement des collectivités dans le cadre de leurs projets d'espaces public, de paysage, de préservation de l'environnement et d'urbanisme ;
- Conseils paysagers des particuliers ou autres maîtrises d'ouvrage privées ;
- Conduite d'actions de sensibilisation, d'information, de formation et production de supports, destinés aux élus, aux techniciens des collectivités, aux professionnels du cadre de vie ou au grand public ;
- Animation d'ateliers pédagogiques auprès de tout public et notamment scolaire ;
- Contribution à la veille sur les évolutions des cadres légaux en matière de paysage, d'environnement et d'urbanisme.

Profil et conditions

Formation et expérience demandées

- Titre de paysagiste concepteur, diplôme de paysagiste, ingénieur paysagiste ou équivalent ;
- Expérience professionnelle souhaitée, notamment en maîtrise d'œuvre paysage et urbanisme ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures d'autorisations administratives ;
- Bien connaître le fonctionnement des collectivités et des institutions publiques ;
- Une formation ou de bonnes connaissances en urbanisme seraient appréciées.

Compétences et qualités exigées

- Mise à disposition des compétences en tant que conseiller et non comme concepteur ;
- Capacité d'écoute et de dialogue, sens de la pédagogie et capacité de synthèse ;
- Capacité à animer des réunions techniques et tout public ;
- Intérêt pour les enjeux spécifiques du monde rural ;
- Qualités d'expression orale, écrite et graphique ;
- Aptitude au travail en équipe et en partenariat ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Sens de la discrétion exigé par le service d'intérêt public.

Rémunération

Sur les bases de la classification et des rémunérations définies dans l'ancienne Convention Collective Nationale ADITIG (niveau IV).

Précisions

- Poste basé à Dijon. Fréquents déplacements sur l'ensemble du département de la Côte-d'Or, nécessitant un permis de conduire B valide.
- Disponibilité ponctuelle soirée et fin de semaine.
- En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE relatif aux obligations du personnel, ce poste exclut toute forme d'exercice libéral en paysage et urbanisme dans le département.

Candidature

Modalités

Lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, des copies de diplômes, et d'un dossier de présentation de références en lien avec le poste.

À adresser par voie postale à Monsieur Joël Abbey, Président du CAUE de Côte-d'Or, 1 rue de Soissons - 21000 DIJON, ou par voie numérique à : info@caue21.fr.

Calendrier

Date limite de réception des candidatures : mercredi 17 janvier 2024.

Période d'entretiens prévue : semaine 4.

Renseignements

Xavier Hochart, Directeur du CAUE - 03 80 30 02 38 ou info@caue21.fr